

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt quatre et le 30 octobre, à 20 h, le Conseil Municipal de la commune de DENICE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de M Jacques TOURNIER, Maire.

Présents : M. Jacques TOURNIER, Mme Armelle CHEVALIER, M. Jean-François ROCHE, Mme Corinne BODINIER, Mrs Didier HERBAUT, Jean-Marie LORGÈRE, Mmes Michelle GIROD-DAVID, Martine JUGNET, M. Frédéric LEYVAL, Mme Béatrice GAIDON, M. Stéphane MARCHESCHI, Mmes Aline NESME, Aline PLANTIN, Pernelle PINET, M. Gilbert MUTIN, Mme Marion BESSONNARD

Absent excusé : Ms. Thierry LEVRAT, Thierry LEFEBVRE, Cyril PICARD

Date de la convocation : 23 octobre 2024

Secrétaire de Séance : Mme Michelle GIROD-DAVID

Le procès-verbal de la réunion en date du 11 septembre 2024, diffusé à l'ensemble du conseil municipal avant la réunion, a été approuvé. Monsieur le Maire passe, alors, à l'ordre du jour.

1 – CAVBS

1 – 1 : PLUIh (plan local d'urbanisme intercommunal d'habitat) et RPLI (Règlement Local de Publicité Intercommunale)

Les deux projets ont été arrêtés le 9 octobre par l'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône et sont consultables sur les sites suivants :

. <https://www.agglo-villefranche.fr/plui-h.html>

. <https://www.agglo-villefranche.fr/rlpi.html>

Le terrain de la future aire des gens du voyage, d'une capacité de 25 places, est prévue sur ARNAS, à proximité du centre commercial Leclerc.

Les communes doivent donner un avis sous trois mois à compter de la date d'arrêt. Le Conseil municipal se prononcera au cours de la réunion du mois de décembre.

L'enquête publique devrait avoir lieu au premier trimestre 2025 et le PLUIh devrait être adopté au 2^{ème} trimestre.

1 – 2 : SCOT (schéma de cohérence territorial)

L'enquête publique relative au projet de SCOT arrêté le 20 juin 2024, se déroulera du lundi 18 novembre 2024 au jeudi 19 décembre à 12 h. Le siège de l'enquête est la mairie de VILLEFRANCHE (Rhône).

11 permanences sont prévues dont une en mairie de VILLEFRANCHE, le lundi 16 décembre de 14 h à 17 h (la première heure est réservée au rendez-vous ; les deux autres heures, les personnes intéressées pourront être reçues sans rendez-vous).

2 permanences téléphoniques se tiendront le vendredi 6 décembre de 18 h à 20 h et le lundi 16 décembre de 18 h à 20 h.

Pour plus d'informations, l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique, en date du 18 octobre 2024, peut être consultée sur PanneauPocket.

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/enquete-publique-scot-du-beaujolais>

1 – 3 : Rapport sur le prix et la qualité des services

Les rapports sur le prix et la qualité des services au titre de l'année 2023 sont présentés au Conseil Municipal, par Jacques Tournier, Maire, pour l'assainissement collectif, non collectif, et l'eau potable, Corinne Bodinier pour les déchets, et Armelle Chevalier, pour le service crématorium.

Tous ces rapports sont disponibles sur le site de la CAVBS en suivant le chemin: Mieux connaître l'agglomération ; nos publications (sur la gauche) ; rapports d'activités des équipements communautaires.

La nouvelle station de traitement des eaux usées de la ville de VILLEFRANCHE (Rhône) a été inaugurée après 4 ans de travaux de requalification. Pour faire face aux orages violents avec de très fortes pluies, un bassin d'orage de 15 000 m³ a été construit qui se déverse dans la Saône.

1 - 4 : PLPDMA (plan local de prévention des déchets ménagers ou assimilés).

Porté par la CAVBS, ce plan fera l'objet d'une consultation publique d'ici à la fin d'année.

2 : SYDER

Le rapport 2023 des activités du SYDER est présenté par Didier HERBAUT. (voir lien)

3 : Plan communal de sauvegarde

Le PCS est un document d'ensemble de gestion des situations de crise impactant la population selon leur nature, leur ampleur et leur évolution. Il regroupe tous les documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population

Le plan communal de sauvegarde de la commune, réalisé avec la collaboration du SMRB (syndicat mixte des rivières du beaujolais) et validé par le SDMIS (syndicat départemental métropolitain d'incendie et de secours), est en cours de finalisation. Le dossier devrait être transmis à la Préfecture avant la fin de l'année.

4 : PPRNI : Plan de prévention des risques d'inondation du Nizerand et du Morgon .

Le PPRNI, mis en place par le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais, est soumis à l'enquête publique du lundi 4 novembre au mercredi 4 décembre. Le dossier est consultable en mairie.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie de Lacenas, le vendredi 8 novembre de 14 h à 16 h, en mairie d'Arnas, le mardi 12 novembre de 14 h à 17 h, le samedi 30 novembre en mairie de Villefranche de 9 h à 12 h et à Gleizé le lundi 2 décembre de 14 h à 17 h.

Pour plus d'informations, l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique, en date du 30 juillet 2024, peut être consultée sur PanneauPocket, et le dossier consulté sur le lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/pprni-morgon-nizerand/>

5 : Personnel communal

Deux agents contractuels employés à l'école publique depuis plusieurs années pour surveiller les enfants au restaurant scolaire et la garderie, et pour l'une d'entre elles faire en plus du ménage dans les bâtiments communaux seront nommées stagiaire à compter du 1^{er} janvier 2025. Un troisième agent bénéficiera à la même date d'un contrat indéterminé.

6 – Mutuelle communale

Mutualp remplacera SOLIMUT à compter du 1^{er} janvier 2025. Une réunion publique d'informations devrait être organisée d'ici à la fin de l'année. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ce nouveau partenariat.

7 – Restaurant scolaire impayé

Une délibération est prise, avec 14 voix pour et 2 contre, pour annuler les recettes prévues en raison de restaurant scolaire impayé. Le montant de l'annulation de la recette est de 76.13 €.

8 – Garantie d'emprunt

Un accord de principe est donné pour accorder à Alliade Habitat une garantie d'emprunt pour les deux logements sociaux que cet organisme achète à Spécific Immobilier qui a construit une résidence de 8 logements au Pirevert.

En contrepartie de la garantie d'emprunt, un droit de regard sur le choix des locataires et une garantie hypothécaire pourrait être demandé.

9 –Salle des fêtes

Alarme incendie

L'alarme incendie qui était dans le sous-sol a été volée. Le devis présenté par la Société s'élève à 6 201.91 €. Ce vol a été déclaré à l'assurance de la commune.

Sol affaissé

Le sol de la pièce principale de la salle des fêtes, installé sur un tapis de caoutchouc contenant les vibrations sonores, s'est affaissé par endroits. L'entreprise Lefort, qui a réalisé le comblement de la pièce en 2016, a accepté de prendre en charge le devis de remise à niveau d'un montant de 2 871.60 €. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Aubonnet de Cours-la-Ville. Les travaux seront réalisés du 11 au 13 décembre 2024.

10 – Personnages pour la signalisation des piétons

Le département n'a pas d'exigences particulières concernant la pose de ces personnages le long de la Grand Rue (route départementale). La réalisation de 4 personnages en aluminium s'élève à 1 766.40 € TTC. Par 10 voix pour, 3 abstentions et 3 contre, il est décidé d'installer ces nouveaux personnages dès qu'ils seront fabriqués.

11 – Aide du Département

Le département a accordé une subvention de 14 980 € pour l'installation du terrain multisport, et une subvention de 15 000 € au titre des amendes de police pour la pose de coussins berlinois et la pose de panneaux.

12 – Dissolution du Syndicat des Collèges

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour accepter la répartition des excédents de fonctionnement et d'investissement, soit pour la commune 1 744.62 € en fonctionnement et 3 161.63 € en investissement.

13 – Questions et informations diverses

13 – 1 : Terrain multisports

Il est pratiquement terminé. Une inauguration sera programmée en fonction des disponibilités du Sous-Préfet.

13 – 2 : Marathon

Il aura lieu le samedi 23 novembre. 27 500 coureurs sont attendus.

13 – 3 : Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie intercommunale aura lieu à Lacenas à 11 h. La cérémonie communale se déroulera à 10 h.

13 – 4 : Fédération Française d'Equitation

Une cavalière du Club a obtenu une médaille d'argent dans la discipline Concours de Sauts d'Obstacles, catégorie Poney 3 D équipe minime.

13 – 4 : Subvention communale

Le directeur du centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a remercié la commune pour la subvention de 1000 € accordée à l'Ukraine.

14 – Tour de table

14 – 1 : Intervention Armelle Chevalier

46 personnes préfèrent le repas de Noël, 36 personnes seules et 19 couples préfèrent recevoir un colis. Il sera demandé aux enfants qui restent à la garderie de l'école publique de faire les cartes de vœux pour les colis, et de faire également le dos des menus.

Le repas de Noël aura lieu le 7 décembre et les colis seront distribués le samedi 21 décembre.

La vente de fleurs au profit du colis de Noël a été un succès.

14 – 2 : Intervention Jean-François ROCHE

La borne amovible à l'angle de l'église, côté « Atelier de Karen », va être remplacée par une borne fixe bétonnée et déplacée de 80 cm, côté Sud.

Le tracteur John Deere commandé à la Société MCDA d'AIGUEPERSE, pour un prix de 119 040 € TTC va arriver. Il est rappelé que les deux tracteurs obsolètes de la commune sont cédés pour un prix total de 50 400 € à la Société MCDA.

14 -3 : Intervention Corinne BODINIER

Le dernier DENICE Infos a été distribué.

Le bulletin municipal annuel est en cours d'élaboration.

Le site internet va être réactualisé.

La recyclette, le 28 septembre, s'est déroulée sous la pluie. Le composteur partagé fonctionne bien grâce à son référent.

La soirée des nouveaux habitants aura lieu le vendredi 15 novembre.

14 - 4 : Intervention Didier HERBAUT

Les travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments se poursuivent.

Le plancher de la sacristie a été remplacé par l'entreprise NICOD, pour un montant de 2 076 € TTC.

Le devis de la même entreprise, d'un montant de 594.82 € TTC est accepté pour la rénovation de 5 bancs dans le village.

Les barrières en bois, vers le point de co-voiturage, sont à changer. Un devis a été demandé.

La porte de la mairie, côté rue de l'église, a été changée.

Pour les salles Pierre Polot, le devis de l'entreprise Daffaut, d'un montant de 12 916.80 € TTC est accepté pour le changement des trois portes d'entrée avec la pose de trois volets aluminium électriques radiocommandés. Divers petits travaux ont été réalisés dans ces salles à la demande de l'AGLB.

14 - 5 : Intervention Aline NESME

Où en est-on avec le carrefour des Louattes ? Une réunion est organisée le 20 novembre avec le Maire et le Département.

14 - 6 Intervention Aline PLANTIN

Denicé rose, organisé le 12 octobre 2024 par l'AGLB, a été un succès. Le bénéfice de 1 797.77 € va être versée à la Ligue contre le cancer.

Le directeur du Centre aéré va organiser deux rencontres intergénérationnelles avec les enfants et le Club des anciens du Nizerand.

14 - 7 : Intervention Pernelle PINET

La réalisation des dépliants 18 communes/17 clochers se termine.

La commune pourrait participer au printemps des cimetières avec visite commentée du cimetière de DENICE. Des plantations devraient venir égayer le jardin du souvenir.

Est-ce que la commune pourrait faire réaliser des banderoles « chapelle de Chevennes » qui seraient installées aux abords de l'édifice lorsque des expositions ou événements sont organisés ?

14 – 8 ; Intervention Béatrice GAIDON

La randonnée pédestre automnale se déroulera le 3 novembre, et le téléthon les 6 et 7 décembre avec un départ et une arrivée de marche à COGNY le samedi 7 décembre à 9 h 30.

14 – 9 : Intervention Marion BESSONNARD

La classe en 7 est très peu étoffée. Si des personnes veulent rejoindre le groupe des conscrits, elles peuvent, soit venir à une réunion qui se tiendra à la salle des associations le 15 novembre, soit contacter le président Cyril Krutchten.

14 – 10 : Intervention Jean-Marie LORGÈRE

Des plaques de rue ont disparu. La commission voirie fera le tour de la commune pour lister les plaques qui manquent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 h

Le Maire,

J. TOURNIER



La Secrétaire de Séance,

M. GIROD-DAVID

Après la réunion, le président de l'association PRSD, (protection rurale stop déchetterie) qui compte 211 membres, a pris la parole pour expliquer que l'association recherche le meilleur endroit pour l'implantation d'une déchetterie. Il sollicite un rendez-vous avec le Maire pour présenter ce rapport.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le mardi 17 décembre 2024